

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 7 avril 2025**  
**à 19 h.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Bastien, Mélanie, parent  
Bombardier, Anne-Marie, enseignante  
Chabot, Sophie, directrice  
Chigot, Delphine, orthophoniste  
Couture, Guillaume, enseignant  
Desjardins, Isabelle, parent  
Drolet, Carole, parent  
Duquette, Bruno, parent  
Jacques, Geneviève, surveillante  
Lacharité, Sonya Anouchka, enseignante  
Lehouillier, Marie-Ève, présidente du conseil d'établissement  
Pehleman, Amélie, enseignante  
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée  
Tapin-Barette, Pénélope, élève (remplacement de la présidente du conseil des élèves)  
Tremblay, Marie-Claude, parent

**ÉTAIENT ABSENTS**

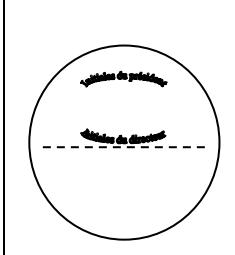
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents  
Chénard, Geneviève, parent substitut  
Laflamme, Marie-Soleil, vice-présidente du conseil des élèves  
Tardif, Cassandre, présidente du conseil des élèves

**PUBLIC PRÉSENT**

Aucun

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Marie-Ève Lehouillier ouvre la séance à 19 h 12, à la suite de l'accueil des membres et de l'assurance du quorum.



***Procès-verbal***  
***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT***  
***de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mélanie B., appuyé par Guillaume C. et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2025**

Il est proposé par Marie-Claude T., appuyé par Anne-Marie B. et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 24 février 2025 soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question.

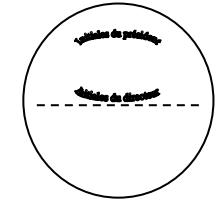
**6. MESSAGES**

**a) Représentant(s) des élèves :**

Pénélope T-B. informe que plusieurs activités sont organisées pour les élèves pour Pâques (devinettes du nombre d'œufs en chocolat dans des bocaux, etc.).

Projet à venir : sensibilisation sur l'utilisation du port du coton ouaté avec fermeture éclair, car certains élèves le portent et le détachent, mais ne portent pas un chandail faisant partie de l'uniforme sous cette veste.

Pénélope T-B. présente le projet du Relais des Butineurs en collaboration avec l'organisme « École en réseau » qui chapeaute le projet. Des pousses sont vendues et les profils serviront à acheter de nouveaux ensembles de départ pour d'autres écoles. Des conférences seront données par les élèves de la Montée dans les écoles primaires pour les sensibiliser sur le sujet.



## ***Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

**b) Représentant(s) du comité de parents :**

Aucun

**c) Présidence :**

Marie-Ève L. informe qu'un parent lui a posé des questions concernant la friperie de l'école, voulant connaître le fonctionnement et son emplacement.

Mélanie B. fait également référence qu'aucune promotion n'est faite pour la friperie. Même pour les uniformes que les parents aimeraient donner pour la friperie, aucune information n'est mentionnée durant l'année.

Genevieve J. informe qu'un message est fait aux élèves qu'il y a des tables attribuées pour les dons de vêtements et de matériel scolaire durant la semaine du bris horaire de fin d'année.

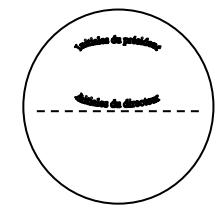
Guillaume C. suggère d'ajouter les informations pour la friperie dans l'agenda (horaire, prix, quand faire les dons, etc.), suggestion qui est positivement accueillie.

Marie-Ève L. fait le suivi sur le comité de réflexion sur la place du cellulaire. Il reste un dernier courriel à envoyer aux parents ainsi que le sondage. Une rencontre du comité aura lieu à la fin avril pour l'analyse des résultats de ce sondage.

Il y aura un kiosque à la fin du mois d'avril au pavillon Saint-François pour sensibiliser les élèves, avec la présence d'Émilie l'infirmière. En septembre prochain, des conférences sont prévues durant les heures de classe pour les deux pavillons, telles que celle de William Lemieux, un conférencier discutant des réseaux sociaux et de l'utilisation du cellulaire.

Mélanie B. présente un livre qu'elle a lu sur le cellulaire intelligent en 2010 et les répercussions sur le cerveau. Cette auteure a un webinaire dynamique qui vulgarise le livre.

Mélanie B. énumère également plusieurs choses que cette auteure fait autre que son livre ; elle donne des formations pouvant être achetées y incluant des outils pratiques, des formations de 7h pour le personnel scolaire qui souhaite retirer le cellulaire toute la journée ou comment mieux gérer son utilisation à l'école (formations intéressantes à être écoutees par les membres du comité). Elle forme également des intervenants dans le milieu hospitalier pour faire la différence entre le diagnostic du TDAH, de l'anxiété et l'utilisation élevée des écrans.



## ***Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

**d) Représentant(s) du personnel :**

Guillaume C. revient sur la situation survenue à Saint-François concernant des élèves qui se sont révoltés sur le port de l'uniforme. Il y a eu de l'intimidation envers les adultes de l'école, des poubelles renversées, des attroupements et des manifestations dans les corridors, etc.

Guillaume C. explique également que la présidente du conseil des élèves de Saint-François a pris parole auprès de tous les élèves de l'école pour leur passer le message qu'elle comprenait la situation, mais que ce n'était pas la bonne manière de se faire entendre. Elle a fait un petit appel au calme, et leur a dit de privilégier la parole plutôt que les gestes de violence.

Carole D., mère d'un élève de Saint-François, assure que la façon pédagogique a été très appréciée en tant que parent.

Marie-Ève L. demande à la direction un suivi de la suite des choses.

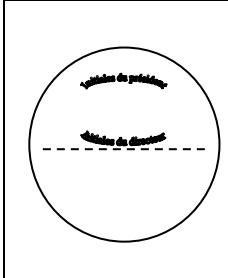
Sophie C. informe que la journée civile a été annulée par principe de ne pas récompenser les élèves à la suite de leurs gestes de violence. Les directions et certains membres du personnel ont fait la tournée de toutes les classes pour discuter. Les élèves ont été très à l'écoute du message passé qui se voulait un apprentissage des étapes à suivre et de la manière de procéder avant d'en arriver à une manifestation et non les réprimander. La direction voulait que cela génère des discussions à la maison.

Sophie C. ajoute qu'il y a eu une hausse de surveillance dans les corridors et sur les terrains de l'école pour assurer la tranquillité. Les enseignants se sont également joints pour venir en aide et ce fut un excellent travail d'équipe.

Sophie C. mentionne qu'une quinzaine d'élèves ont été suspendus à la suite de ce grabuge, car ils avaient fait de mauvais choix en posant des gestes de violence.

Cette « crise » provient d'un mouvement sur « Tik Tok » qui demande aux élèves de poser des gestes et de se rebeller dans les écoles contre le port de l'uniforme.

Amélie P. parle de l'Expo-Science. Tous les élèves ont gagné un prix, mais Mélian Phaneuf et Nathan Roche ont été les élèves qui se sont le plus démarqués, car ils ont été invités à la finale provinciale qui se déroulera cette fin de semaine à Montréal.



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

Anne-Marie B. ajoute qu'il y a eu le défi génie inventif. C'est un défi technique et manuel au cours duquel l'équipe de La Montée a construit une réaction en chaîne. Ils sont arrivés en 3<sup>e</sup> place, donc médaille de bronze pour eux.

Anne-Marie B. et Amélie P. font le retour sur leur voyage au Costa Rica. Ce voyage était une première pour les élèves du programme Voie Sciences de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Leur guide était tellement compétent, il connaissait tout, comme les différents types de forêts, les différentes bosses sur les arbres et leurs explications, etc. Il était un expert en français pour un homme espagnol et avait toutes les connaissances au point de vue scientifique. Les élèves et enseignantes responsables ont également beaucoup apprécié que le guide leur partage ses connaissances sur son pays.

Anne-Marie B. et Amélie P. ajoutent que leur groupe était composé de jeunes bien curieux, impliqués et très heureux de vivre cette expérience. Ils ont été tous amis dès le jour 2. C'était une très belle cohorte pour une première expérience qui est à recommencer dans deux ans.

Geneviève J. énumère différentes activités qui ont eu lieu dans le dernier mois : midis collations, activité Tam-Tams sur l'heure du midi, pièce de théâtre des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire qu'ils ont écrite eux-mêmes et qui a été un très grand succès avec salle comble à chaque représentation.

Geneviève J. ajoute que c'est maintenant le temps de la grande préparation du Talent Show le 3 mai prochain. Les élèves se pratiquent midi et soirs un peu partout dans l'école.

**e) Représentant(s) de la communauté :**

Aucun.

**7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

**a) Suivi du personnel :**

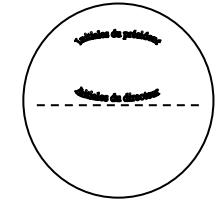
Sophie C. informe beaucoup de changement à SF et à LB. Elle énumère les enseignants qui quittent pour plusieurs raisons (congé maladie, retraite progressive, démission, congé de maternité et paternité, etc.) et le retour progressif de certains.

**b) Suivi de l'examen de français écriture de 5<sup>e</sup> secondaire (20 mars) :**

Sophie C. mentionne que l'examen sur console s'est très bien déroulé. L'organisation est très difficile dû aux 200 portables à installer. Presque tous les

	<p><b><i>Procès-verbal</i></b>  <b><i>du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</i></b>  <b><i>de l'École secondaire de la Montée</i></b></p>
N° de la résolution ou annotation	<p>élèves l'ont utilisé afin de les aider à prendre la décision de l'utiliser ou non à la fin de l'année pour l'examen du Ministère.</p> <p>Marie-Claude T. demande depuis quand les élèves ont à faire ce choix et s'ils ont l'information qu'au Cégep c'est encore à l'écrit et qu'ils n'auront pas droit au portable.</p> <p>Guillaume C. explique que c'est seulement « un clavier » qui est donné aux élèves, dans le sens qu'ils n'ont pas droit à Antidote, seulement USITO, un dictionnaire électronique en ligne. Ils doivent donc se corriger. Les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire également ont le même processus et que les enseignants des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire leur apprennent à utiliser le dictionnaire USITO pour faciliter leur transition à l'examen du Ministère de 2<sup>e</sup> secondaire.</p> <p>Sophie C. répond que les élèves ont ce choix depuis l'année dernière et que l'utilisation du portable n'est pas obligatoire, la raison pour laquelle c'est un essai à ce temps-ci de l'année, afin qu'ils puissent faire un choix éclairé pour l'examen du Ministère de la fin de l'année.</p> <p>Marie-Claude T. propose que des rencontres entre enseignants du secondaire et du Cégep puissent avoir lieu, au même titre que les rencontres du passage primaire-secondaire, afin d'aider les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire avec la transition à l'école des adultes.</p> <p>Sonya L. fait mention que pour le mois de l'autisme, les élèves des classes TSA ont vendu des tasses qu'ils ont faites. Ils font également éclore des poussins dans les classes. Les classes FPT ont vendu des pots de soupe qu'ils ont eux-mêmes cuisinée.</p> <p><b>c) Plan de communication aux parents et calendrier 25-26</b></p> <p>Sophie présente le calendrier scolaire et le plan de communication aux parents pour l'année 2025-2026. Le plan de communication est sensiblement le même que cette année.</p> <p><b>8. SONDAGE SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE</b></p> <p>Les membres du conseil d'établissement devaient remplir un sondage sur les critères de sélection de la direction d'école. Le choix entre quatre critères devait être fait.</p>

	<p><b><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée</i></b></p>
N° de la résolution ou annotation	<p>À la suite d'une explosion d'idées et d'un débat concernant les différentes compétences nécessaires et importantes à la nomination d'une direction d'école, les membres du conseil ont choisi à l'unanimité la compétence « Pilotage » ainsi que sa sous-compétence « Savoir définir les priorités ».</p> <p>À la question des enjeux reliés à cette compétence, les membres ont énuméré le roulement du personnel, l'incertitude par rapport au financement dans les écoles et l'incertitude des espaces pour accueillir les élèves.</p> <p>En lien avec le contexte et les particularités du milieu de l'établissement, les membres ont nommé : Connaître les besoins des élèves en lien avec le secteur (socio-économique et multiculturel). Avoir un côté « politique » développé. Avoir une capacité à bien communiquer pour rassurer les parents, la communauté et l'équipe. Avoir une bonne relation avec son équipe.</p> <p>Les défis particuliers à considérer au niveau des dynamiques entre des groupes ou des individus : la relation entre le point de service et le régulier, assurer la bonne gestion de deux pavillons, la coopération et l'arrimage.</p> <p>La dernière question étant « Avez-vous d'autres éléments à porter à notre attention ? » quelques membres ont fait mention de la surpopulation de l'école de la Montée.</p> <p><b>9. FONDATION (INFORMATION)</b></p> <p>Aucune information pour le moment. À venir à la prochaine rencontre.</p> <p><b>10. DÉROGATIONS (APPROBATION)</b></p> <p>Sophie C. fait un rappel sur les codes de couleur utilisés pour classer les dérogations. Les dérogations inscrites sur le calendrier sont ensuite présentées jusqu'à la fin juin 2025.</p> <p>Il est proposé par Mélanie Bastien, appuyé par Geneviève Savard et résolu :</p> <p><b>QUE le budget de l'école soit accepté tel que présenté.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>11. AFFAIRES NOUVELLES</b></p> <p>Marie-Ève L. fait mention que la prochaine rencontre du 26 mai sera la dernière, car celle prévue en juin ne sera pas nécessaire.</p>



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Montée***

N° de la résolution  
ou annotation

Sophie C. appuie cette décision et mentionne qu'il y aura de petites bouchées, donc elle demande si les membres désirent devancer l'heure de la rencontre.

Marie-Ève L. suggère de débuter la rencontre à 18h et tous les membres approuvent. Un membre suggère de faire la rencontre au nouveau Café LeBerien, idée qui est accueillie par tous.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Guillaume Couture, appuyé par Bruno Duquette et résolu :

**QUE la séance soit levée à 20 h 53.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Marie-Ève Lehouillier, présidente**

---

**Sophie Chabot, directrice**